

## Note d'information collective : Projet AIRCOV

**Cette notice a été créée pour vous. Vous y trouverez des informations sur les raisons qui font que vos données de santé peuvent être recueillies et utilisées.**

**Vos données peuvent aider votre médecin à vous soigner.** Lorsque vous consultez votre médecin généraliste, et que vous récupérez vos médicaments à la pharmacie avec une ordonnance, certaines de vos informations de santé sont enregistrées. Elles permettent la prise en charge de vos propres soins.

**Vos données peuvent aussi servir à la recherche, afin de trouver des solutions qui améliorent la santé de tous.** Ce sont vos données, et celles d'autres personnes qui ensemble sont étudiées pour améliorer la connaissance sur les maladies, et mieux les traiter.

C'est pourquoi Emmanuelle Lavaine mène cette recherche.

Cette notice est là pour vous fournir toutes les informations sur celle-ci : les objectifs poursuivis, les personnes qui la gèrent, les données qu'elle contient, les droits dont vous disposez...

### 1. Le projet AIRCOV, c'est quoi ?

L'objectif de l'utilisation de vos données personnelles de santé est de **mettre en œuvre une recherche appelée AIRCOV : L'Impact des Particules Fines (PM) sur la COVID-19 : une approche économique.** Cette recherche a pour but de mettre en lumière l'impact sur la COVID-19 d'une importante concentration de la pollution aux particules fines. En d'autres termes, l'exposition à la pollution aux particules fines augmente-t-elle le risque de décès par COVID-19 ? On cherche notamment à connaître le niveau de risque qui pourrait déclencher un décès ou une admission par COVID-19 supplémentaire.

L'utilisation des données pour cette recherche se fera dans un cadre très sécurisé. En effet, l'accès à vos données se fera sur une plateforme technologique sécurisée, expertisée par la Cnil et conforme aux exigences du référentiel de sécurité du SNDS

### 2. Qui met en œuvre la recherche ?

Un organisme a décidé de mener cette recherche et des moyens pour y parvenir : il s'agit de l'Université de Montpellier qui est une structure publique située au Avenue Raymond Dugrand 34960 Montpellier Cedex 2.

La mise en œuvre de cette recherche s'inscrit dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi l'Université de Montpellier.

### 3. Quelles données sont mises à disposition pour la recherche ?

Les données de santé vous concernant qui sont mises à disposition pour la recherche sont issues de la base principale du Système national des données de santé (SNDS). Cette base comprend principalement des informations relatives aux remboursements de l'Assurance Maladie, des données d'activité hospitalière, les causes médicales de décès et des données relatives aux vaccinations contre la covid-19 et aux dépistages des cas de covid-19. Plus précisément, les données requises pour la recherche sont les suivantes : le nombre de décès et d'admission à l'hôpital par COVID-19 pour maladies cardiovasculaires, respiratoires, métaboliques, troubles mentaux et du comportement et accidents à l'échelle de la commune et de la semaine par âge et par sexe de 2015 à 2021.

### 4. Peut-on m'identifier ?

La recherche **ne contient aucune donnée administrative permettant de vous identifier** directement telle que les noms, les prénoms, les coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et les coordonnées bancaires. De plus les données de ce projet ne sont pas au niveau individuel mais à l'échelle de la commune.

### 5. Combien de temps mes données sont-elles conservées ?

Les données seront mises à disposition pour la recherche pour une durée 4 ans à compter de la mise à disposition. Cette durée pourra exceptionnellement être prolongée de deux ans. À l'issue de ce délai, les données seront supprimées de l'environnement informatique sur lequel les chercheurs travaillent. Elles ne seront donc plus accessibles par l'Université de Montpellier et par le Centre d'Economie de l'Environnement de Montpellier (CEE-M).

### 6. Suis-je obligé(e) de participer à cette recherche ?

La fourniture des données vous concernant pour la recherche n'est pas une obligation. Par ailleurs, vous disposez de **plusieurs droits sur ces données** :

- Le **droit d'opposition** vous permet, si vous ne souhaitez pas que les données de santé vous concernant soient utilisées pour cette recherche, de vous opposer à leur utilisation. L'exercice du droit d'opposition ne remettra pas en cause vos soins ni la relation avec l'équipe médicale dans votre établissement de santé ;
- Le **droit d'accès** vous permet de demander à consulter les données vous concernant et à en obtenir une copie ;
- Le **droit de rectification** vous permet de demander de faire corriger les données vous concernant si vous constatez qu'elles contiennent une erreur ;
- Le **droit à l'effacement** vous permet de demander que les données vous concernant soient effacées ;
- Le droit à **limiter l'utilisation des données** vous concernant, ce qui empêche temporairement leur inclusion dans la recherche.

Pour exercer ces droits, il faut **contacter le délégué à la protection des données de l'Université de Montpellier**. Voici les coordonnées dont vous avez besoin :

| Organisme   | Coordonnées électroniques   | Coordonnées postales                                      |
|---|---|---|
| <i>Université de Montpellier<br/>Bourgue Laurent</i>    | <i><a href="mailto:laurent.bourgue@umontpellier.fr">laurent.bourgue@umontpellier.fr</a></i>       | <i>163 rue Auguste Broussonnet<br/>34090 Montpellier</i>  |
| <i>Université de Montpellier<br/>Lavaine Emmanuelle</i> | <i><a href="mailto:emmanuelle.lavaine@umontpellier.fr">emmanuelle.lavaine@umontpellier.fr</a></i> | <i>Avenue Raymond Dugrand<br/>34960 Montpellier Cedex</i> |

Si vous estimez que vos droits concernant l'utilisation de vos données n'ont pas été respectés, il vous est possible de **saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés** (CNIL) pour faire une réclamation (<https://www.cnil.fr/plaintes> ou CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07). La CNIL est l'autorité de contrôle chargée de surveiller l'application des règles relatives à la protection des données, afin de protéger les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques à l'égard d'un traitement de données.